



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Le lundi 17 janvier 2022 à 19h30

**Salle du VERDET,
12 rue de Toussaint, 33500 Libourne**

Dans l'incapacité de savoir quelles seront les règles applicables d'ici le 17 janvier, l'AG est pour le moment maintenue en présentiel. Une tenue en distanciel sans changement des horaires n'est pas écartée à ce jour.

Le lundi 17 janvier 2022 à 19h30 se tiendra l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Escalibourne. En tant qu'adhérent, vous êtes cordialement invité.

Nous vous accueillerons dès 19h pour l'émargement et l'enregistrement des pouvoirs. L'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'AG précédente (vote);
2. Rapport financier 2020/2021 (vote);
3. Prévisionnel financier 2021/2022 (vote);
4. Premier bilan de cette reprise
5. Présentation d'un système de cotation des sorties;
6. Projet d'embauche d'un salarié administratif;
7. Questions diverses.

Les 3 premiers points feront l'objet d'un vote. Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner votre voix en passant un pouvoir à un autre membre de l'association. Un pouvoir par personne.

À l'issue de l'Assemblée Générale, il est malheureusement peu probable que nous puissions partager un verre de l'amitié.

Retrouvez la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire ainsi que le coupon pour le pouvoir sur notre site Internet [>> ICI <<](#)

Nous espérons vivement avoir le plaisir de passer un moment avec vous lors de cette soirée, essentiel à toute vie associative.

Le conseil d'administration d'Escalibourne